

1. QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PANCANADIEN D'ÉVALUATION?

Le Programme pancanadien d'évaluation (PPCE) représente le plus récent engagement du CMEC, pour renseigner la population canadienne sur la façon dont les systèmes d'éducation répondent aux besoins des élèves et de la société. L'information recueillie grâce à ce type d'évaluation pancanadienne donne aux ministres de l'Éducation un point de départ leur permettant de passer en revue les programmes d'études et autres aspects de leurs systèmes d'éducation.

Les programmes d'études scolaires diffèrent d'une instance à une autre du pays, de sorte qu'il est difficile d'en comparer les résultats. Toutefois, les jeunes Canadiennes et Canadiens des différentes instances acquièrent tous des habiletés similaires en lecture, en mathématiques et en sciences. Le PPCE a été conçu pour déterminer si les élèves de tout le Canada atteignent un niveau de rendement similaire dans ces matières de base à un âge à peu près identique et complète également les évaluations effectuées actuellement dans chaque instance et leur fournit des données pancanadiennes comparatives sur les niveaux atteints par les élèves de 13 ans de tout le pays.

Objectifs

En amorçant l'élaboration du PPCE, en 2003, les ministres de l'Éducation visaient un nouveau concept d'évaluation pancanadienne, auquel ils ont fixé les objectifs suivants :

- éclairer les politiques éducatives pour améliorer les stratégies d'apprentissage;
- se consacrer aux mathématiques, à la lecture et aux sciences et à d'autres matières au besoin;
- réduire le fardeau d'évaluation imposé aux écoles grâce à un processus administratif simplifié;
- recueillir des renseignements généraux utiles au moyen de questionnaires contextuels complémentaires à l'intention des élèves, du personnel enseignant et des directions d'école;
- permettre aux instances d'utiliser les résultats obtenus au Canada et ailleurs pour valider ceux

de leurs propres programmes d'évaluation et améliorer ces derniers.

Processus d'élaboration

En août 2003, un groupe de travail du PPCE, formé de personnes expérimentées et chevronnées, représentant plusieurs instances, ainsi que d'un spécialiste externe de la théorie de la mesure, de l'évaluation à grande échelle et des politiques d'éducation, a entrepris le processus de développement. Un document de conception développant les questions de structure et de planification de la conception, des activités et des rapports a été commandé. À partir de ce document de conception, le groupe de travail a déterminé que le PPCE serait un programme d'évaluation qui :

- serait administré de façon périodique;
- serait administré à des élèves ayant 13 ans au début de l'année scolaire;
- serait fondé sur les objectifs communs de l'ensemble des programmes scolaires actuels des instances au Canada;
- porterait sur la lecture, les mathématiques et les sciences;
- évaluerait un domaine principal en profondeur et deux domaines secondaires;
- commencerait, pour sa première administration en 2007, avec la lecture comme domaine principal.

Une étude approfondie des programmes d'études, des méthodes d'évaluation actuelles employées et des résultats de recherche a eu lieu pour chaque matière et a permis la rédaction de rapports indiquant les objectifs communs à toutes les instances.

Des groupes de travail composés de personnes représentant plusieurs instances ayant une bonne connaissance et de l'expérience au chapitre des programmes d'études et de l'évaluation dans la matière concernée ont été formés pour élaborer le cadre d'évaluation bilingue de chacune des trois matières. Chaque groupe de travail a en outre

bénéficié des conseils d'une ou d'un spécialiste externe de l'évaluation de la matière, qui avait pour tâche de contribuer à l'élaboration d'un cadre définissant la théorie, la forme et les descripteurs de rendement dans chaque domaine. Ces cadres ont ensuite été examinés et approuvés par toutes les instances participantes, qui en ont fait la base de l'élaboration des items des tests.

Des enseignantes et enseignants de chacune des matières visées, représentant toutes les instances, ont été réunis en équipes bilingues chargées d'élaborer les items des tests avec l'aide d'une ou d'un spécialiste de l'évaluation dans chaque matière. Les cadres d'élaboration ont servi de plan directeur, grâce au tableau de spécifications décrivant les sous-domaines de chacune des matières principales, le type et la longueur des textes et des questions, le degré de difficulté et la répartition des questions correspondant à chacun des objectifs des programmes d'études. Chaque instance a également été invitée à soumettre des textes ou des documents qui seraient prêts à servir dans le cadre d'un test, qu'elle estimait appropriés pour le groupe d'âge visé et qui n'étaient pas alors utilisés par l'instance. Ainsi, les résultats obtenus en lecture ont fourni assez d'items pour trois versions complètes pour une mise à l'essai d'une durée de 90 minutes chacune.

Des textes et questions ont été élaborés dans les deux langues officielles et traduits pour que le sens et le degré de difficulté soient équivalents. Les instances ont examiné et validé les traductions françaises et anglaises pour s'assurer que le test dans les deux langues était équitable. Tous les items ont été examinés par des spécialistes externes, puis révisés à nouveau par les membres des équipes d'élaboration d'items. Les textes et items ont ensuite été soumis au groupe de travail d'élaboration de cadre, qui les a étudiés par rapport au plan directeur et structurés en trois versions comparables pour la mise à l'essai. Chaque cahier contenait des questions à réponse choisie et des questions à réponse construite de divers niveaux de difficulté, mais que des élèves du groupe d'âge visé peuvent atteindre, fondées sur des scénarios pertinents pour le groupe d'âge et reflétant les valeurs, la culture et le contenu canadiens.

La mise à l'essai a été faite avec ces versions temporaires auprès d'un échantillon représentatif d'élèves d'une sélection appropriée d'instances, dans

les deux langues. Environ 2000 élèves de 100 écoles du Canada y ont participé. En juillet 2006, les tests ont été corrigés par des équipes d'enseignantes et enseignants des différentes instances. Après l'analyse des données recueillies des mises à l'essai, chaque groupe de travail d'élaboration de cadre a passé l'ensemble des items et des textes en revue pour en retenir les meilleurs sur le plan du contenu et sous l'angle statistique et faire deux cahiers de tests en lecture, plus la moitié d'un cahier en mathématiques et une autre moitié en sciences, pour un total de 90 minutes par cahier. La version finale des cahiers a été examinée et approuvée par toutes les instances participantes.

Conception et élaboration des questionnaires contextuels

Les questionnaires connexes destinés respectivement aux élèves, au personnel enseignant et aux directions d'écoles étaient conçus pour fournir aux instances des informations contextuelles facilitant l'interprétation des résultats en matière de rendement de la mise à l'essai. Ces informations peuvent également être consultées et utilisées par les chercheuses et chercheurs, les responsables de l'élaboration des politiques ainsi que les praticiennes et praticiens pour les aider à déterminer quels sont les facteurs qui influent sur les résultats d'apprentissage.

Des textes et questions ont été élaborés dans les deux langues officielles et traduits pour que le sens et le degré de difficulté soient équivalents.

Un groupe d'élaboration des questionnaires composé d'enseignantes et enseignants et de spécialistes de la recherche de certaines instances, a élaboré un cadre pour veiller à ce que les questions posées aux élèves, au personnel enseignant et aux directions d'école reflètent bien les concepts théoriques retenus ou d'importantes questions de recherche. Ce groupe devait étudier des exemples de questionnaires utilisés par les trois programmes d'évaluation

à grande échelle (Programme d'indicateurs du rendement scolaire [PIRS], Tendances de l'enquête internationale sur les mathématiques et les sciences [TEIMS], Programme international pour le suivi des acquis des élèves [PISA]), élaborer un modèle de questionnaires plus court et simplifié, et essayer de tirer le meilleur parti des résultats de recherche en articulant les questionnaires autour de certaines questions de recherche pour l'administration de l'évaluation en 2007.

À partir des versions préliminaires, un groupe distinct (formé du président du groupe de travail d'élaboration des questionnaires et de deux spécialistes en lecture) a développé la partie du questionnaire portant sur la lecture. Ce groupe de travail s'est réuni avec le président du groupe de travail en lecture et la coordonnatrice de l'unité Recherche et données sur l'éducation du CMEC, qui ont suggéré quelques questions d'intérêt inspirées de la plus récente ronde de consultations sur le Programme pancanadien de recherche en éducation (PPRE). Il a été décidé d'axer principalement la recherche sur l'enseignement et les stratégies d'apprentissage en lecture. Les autres domaines suggérés comprenaient les méthodes et l'utilisation de l'évaluation et les moyens mis en œuvre dans les écoles et les classes à l'intention des élèves qui ont des besoins spéciaux.

Caractéristiques de l'administration du PPCE en lecture de 2007

Au printemps 2007, le test a été administré à un échantillon aléatoire d'écoles et d'élèves, reflétant la cohorte canadienne des élèves de 13 ans et celle des instances. Les cahiers ont été distribués de manière aléatoire aux élèves.

La démarche d'échantillonnage a permis à environ 30 000 élèves de 13 ans de participer à l'évaluation.

Échantillonnage

La méthode d'échantillonnage désigne la façon dont les écoles et les élèves sont choisis pour participer à l'évaluation. Le nombre de participantes et de participants doit être assez élevé pour représenter adéquatement le rendement de la population, celle-ci étant constituée de tous les élèves admissibles dans une instance et/ou dans un groupe linguistique donnés. Pour sélectionner les participantes et participants, la méthode d'échantillonnage stratifié a été utilisée, en deux étapes pour cette évaluation :

- sélection au hasard d'écoles de chaque instance, à partir de la liste complète des écoles financées par les fonds publics fournie par chaque instance;
- sélection au hasard d'élèves à partir de la liste de tous les élèves de 13 ans admissibles dans chacune des écoles.

Là où les chiffres étaient inférieurs à la taille souhaitée, toutes les écoles et/ou tous les élèves de l'instance qui répondaient aux critères ont été sélectionnés. Cette méthode a produit un nombre de participantes et de participants suffisant pour faire état de leur rendement comme si tous les élèves de l'instance avaient participé à l'évaluation.

La démarche d'échantillonnage a permis à environ 30 000 élèves de 13 ans de participer à l'évaluation. Environ 20 000 ont subi le test en lecture, le domaine principal, et environ 10 000 en mathématiques et en sciences, qui étaient les domaines secondaires. Environ 15 000 élèves ont répondu en anglais au test de lecture et 5000 en français. En mathématiques et en sciences, les chiffres sont de 7500 en anglais et 2500 en français.

Présentation des résultats selon la langue

Les résultats du Canada francophone sont ceux des élèves qui fréquentent le système d'éducation francophone de leur instance respective. Les résultats du Canada anglophone sont ceux des élèves qui fréquentent le système anglophone de leur instance respective. Dans la plupart des instances, les résultats obtenus par les élèves qui sont inscrits au programme d'immersion en français et qui ont subi le test en français sont inclus dans les résultats des élèves anglophones. Au Manitoba, toutefois, les résultats des élèves des programmes d'immersion en français ont été ajoutés à ceux des élèves francophones.

Tous les élèves ayant répondu en français ou en anglais avaient 90 minutes pour faire le test, avec des pauses d'une durée jugée appropriée par les administratrices ou administrateurs de l'évaluation, et pour répondre ensuite au questionnaire contextuel à la fin du cahier de l'élève.

Participation

Chaque école avait reçu un guide d'administration de l'évaluation résumant les objectifs et la structure de l'évaluation de même que les critères présidant à son déroulement et des suggestions visant à stimuler le meilleur taux de participation possible. Ces suggestions comprenaient un scénario de déroulement commun pour veiller à ce que tous les élèves fassent le test dans des conditions similaires et des lignes directrices pour l'adapter à l'intention des élèves ayant des besoins spéciaux. Le PPCE vise en effet l'inclusion générale, pour que le portrait du rendement qui s'en dégage soit le plus complet possible pour le groupe d'âge. Les élèves qui ont été exemptés ont toutefois été enregistrés à des fins statistiques. Il s'agit d'élèves dont les capacités sont très limitées dans l'un ou l'autre des domaines évalués, ceux sur lesquels le test aurait eu des effets négatifs et ceux dont les parents l'ont demandé.

Taux de participation

Le taux de participation aux évaluations à grande échelle se calcule de diverses façons et est utilisé par les coordonnatrices et coordonnateurs d'école pour déterminer si le nombre d'élèves ayant participé à l'évaluation répond à la norme établie pour toutes les écoles. Dans le cas du PPCE, une formule est fournie à cette fin aux administratrices et administrateurs de test, pour permettre à toutes les écoles de faire le calcul de la même façon et de faire en sorte que le nombre minimum d'élèves participant à l'évaluation soit uniforme. En utilisant cette formule, le taux de participation des élèves au PPCE a été de plus de 85 p. 100.

Les écoles ont été encouragées à préparer et motiver les élèves pour obtenir la participation la plus grande possible et l'adhésion la plus générale parmi le personnel enseignant, les élèves et les parents.

Les documents fournis comprenaient des dépliants d'information à l'intention des parents et des élèves. Le guide destiné aux écoles présentait également des exemples de questions en lecture, expliquait le genre d'exigences et décrivait les niveaux de rendement associés à chaque question donnée en exemple.

Les écoles étaient en outre priées de distribuer le questionnaire du personnel enseignant à tous les enseignants et enseignantes des arts du langage des élèves participants et de faire remplir le questionnaire de l'école par la direction d'école. Les trois questionnaires (de l'élève, du personnel enseignant, de l'école) ont été reliés aux résultats des élèves au moyen de codes d'identification uniques mais confidentiels.

Correction des cahiers des élèves

La correction s'est faite simultanément dans les deux langues, dans un même endroit, sur une période de trois semaines. Après que chaque instance ait envoyé les cahiers des élèves, ceux-ci ont été divisés en paquets de 10 constitués de telle sorte que chaque paquet contienne des cahiers de plusieurs instances. L'équipe responsable de la correction, les chefs de table et les correctrices et correcteurs provenaient de la plupart des instances. Le processus de correction comprenait :

- la formation parallèle des chefs de table ainsi que des correctrices et correcteurs pour chaque matière évaluée;
- un comité bilingue, chargé d'examiner tous les instruments et de choisir les documents d'ancrage pour assurer la comparabilité à chaque niveau;
- la vérification, deux fois par jour, de la fiabilité de la correction des correctrices et correcteurs, en leur donnant à tous à corriger le même cahier d'élève pour vérifier sans attendre la constance de la correction;
- une correction à l'aveugle au cours de laquelle 300 de chacun des trois cahiers ont été remis dans les paquets pour être corrigés à nouveau, afin de permettre un degré élevé de fiabilité de la correction.

Structure du présent rapport

Le rapport du PPCE-13 de 2007, publié en avril 2008 par le CMEC donne des résultats détaillés du rendement, qui sont brièvement résumés dans le prochain chapitre.

Le présent rapport porte essentiellement sur les résultats aux questionnaires et, plus précisément, sur les variables associées à la réussite. Il est divisé en chapitres correspondant aux principaux groupements de variables qui, selon la recherche et la théorie antérieures, peuvent influencer la réussite. Ces derniers comprennent, par exemple, les caractéristiques démographiques, les attitudes, les activités et comportements des élèves hors de l'école, la répartition et l'utilisation du temps, les stratégies d'enseignement et d'apprentissage et finalement les méthodes d'évaluation.

Dans chaque chapitre, les résultats du questionnaire sont présentés d'abord de manière descriptive, par instance et selon la langue. Suit une analyse en deux étapes. Pour commencer, les niveaux de rendement en lecture et les scores moyens en lecture sont comparés pour les catégories d'élèves pour chacune des variables d'intérêt. Les comparaisons de moyennes servent à déterminer si la variable est liée de manière significative à la réussite. Ensuite, les relations entre les variables du questionnaire et le rendement sont étudiées à l'aide d'un modèle de régression à multiples niveaux conçu pour permettre l'examen des effets d'une variable unique tout en tenant compte des autres variables du modèle.